

Court Martial Appeal Court
of Canada



Cour d'appel de la cour martiale
du Canada

Date : 20130426

Dossier : CMAc-555

Ottawa (Ontario), le 26 avril 2013

Présent : le juge en chef Blanchard

ENTRE :

CAPORAL J.S.F. CYR

appellant

et

SA MAJESTÉ LA REINE

intimée

ORDONNANCE

LA COUR ORDONNE que

1. La requête soit rejetée.
2. L'appelant est autorisé à déposer et signifier sa demande conformément à la Règle 20 des *Règles de la cour d'appel de la cour martiale* dans les quinze (15) jours de la date de cette ordonnance.

« Edmond P. Blanchard »

Juge en chef